

# billevesées - l'estaminet \*

*N.F. XV<sup>ème</sup> siècle, de beille « boyau » et vezé « gonflé »,  
usage désuet, par extension : idée creuse, sornette.  
« Ce ne sont que billevesées et coquecigrues ».*

On dirait qu'il aurait poussé, pendant la nuit,  
de drôles de balises hautes en couleur (sur la place).

Ce serait comme une invite  
à partager un moment  
dans une sorte d'estaminet  
qu'on appellerait « le barabill ».

Et là, pour un instant, pour un instant seulement,  
on pourrait se régaler de dire n'importe quoi !

Laisser tourner les conversations,  
ce n'est jamais du temps perdu  
(ce n'est pas forcément plus bête qu'autre chose).

Enfin, c'est comme vous voulez.



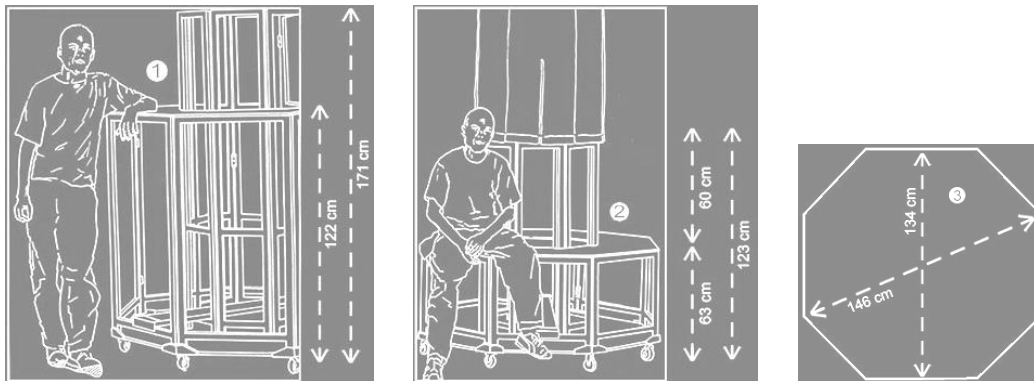
## le concret

### dispositif et dimensions :

① → **cinq comptoirs**, socles pour gonflable de 2,35 m : hauteur totale 4,06 m  
souffleries et lumières sur 220V (20W + 50W = 70W x 5 plateaux = 350W au total)  
mobilité possible (sur demande)

② → **cinq bancs**, socles pour gonflable de 3,80 m s : hauteur totale 5,03 m  
souffleries et lumières 220 volts (160 w + 80 w = 240 w x 5 plateaux = 1 200 watts au total)  
éléments fixes

③ → empattement au sol



## les conditions

**installation spectaculaire** → L'association n'est pas assujettie à la T.V.A.

**durée de l'intervention** : jusqu'à 8 h/jour maximum

**transport** → 0,65 € le km, au départ de Toulouse et retour (grandes distances, nous consulter)

**hébergement** : 2 personnes

→ 2 chambres - prévoir garage pour un fourgon.

→ 2 nuits : arrivée la veille au soir (selon distance depuis Toulouse et horaire de la 1<sup>ère</sup> intervention)  
départ le lendemain.

**restauration** : 2 personnes

→ dîner la veille, déjeuner et dîner le grand jour.

**montage** :

→ prévoir un local avec alimentation électrique

→ mise à disposition du site 3 heures avant le début de l'intervention.

→ le véhicule de la compagnie - Fourgon - devra pouvoir être garé à proximité immédiate  
du lieu de montage.

**alimentation électrique** : 2 points électriques 220 V / PC10/16 A à proximité du lieu d'implantation

**barrière** : selon type de manifestation

**personnel** :

→ une personne de l'organisation pour déchargement et rechargement

→ une personne de l'organisation pour le gardiennage selon la durée de l'intervention  
(impératif pendant les repas)

→ la compagnie assure une présence continue sur le site pour la maintenance technique,  
le gardiennage (la sécurité) étant à la charge de l'organisation

**installation de plusieurs jours sur un même lieu** :

→ prévoir un gardiennage pour la nuit.

Si pas de gardiennage, prévoir un local de stockage, pour les éléments montés,  
entre les interventions (ouverture de porte 1m50).

**PICTO FACTO**  
SPECTACLES URBAINS  
19, rue Bénézet - 31300 TOULOUSE